

DES FORMATIONS SUR-MESURE POUR LES MANAGERS DES TERRITOIRES

Partenariat Cnam - Club des managers de centre-ville

Engagés dans la redynamisation des centres-villes et des territoires, le Conservatoire national des arts et métiers et le Club des managers de centre-ville ont signé, le lundi 11 mars 2019, une convention de partenariat destinée à la création de formations à finalité professionnelle pour les managers de commerce dans les centres-villes et les territoires.

Par cette convention, le Cnam et le CMCV s'engagent à l'élaboration et la mise en œuvre conjointe de cursus répondant spécifiquement aux besoins et attentes de chaque territoire, pour adapter et faire évoluer le profil des managers formés, en cohérence avec leur environnement local et leur milieu professionnel.

Les enseignements seront assurés par les équipes pédagogiques dans les centres Cnam en région, en partenariat avec le CMCV, acteur et observateur privilégié de l'évolution des réalités sur le terrain. Ce double ancrage au cœur des territoires permettra un ajustement permanent des formations proposées et garantira un développement des connaissances et de compétences en totale adéquation avec les particularités professionnelles localement pertinentes.

Cette convention propose également la mise en place d'un dispositif de validation des acquis professionnels (VAP85) qui permet d'accéder directement à une formation universitaire sans avoir le diplôme requis, par la validation d'une expérience professionnelle significative, qu'elle soit salariée ou non. Ainsi, les managers titulaires d'un diplôme de niveau V (CAP, BEP) des secteurs du commerce, de la vente ou de l'urbanisme, ou d'un diplôme de niveau IV (Bac) de ces mêmes secteurs, pourront accéder à des certificats de compétence ou de spécialisation du Cnam (équivalent bac+2). Par ailleurs, la délivrance de licences et de masters, également envisagée par ce partenariat, se fera dans les conditions d'accès prévues habituellement au Cnam.

Cette association entre le Cnam et le CMCV intervient alors que le Conservatoire, sous le patronage du ministère de la Cohésion des territoires, lance le **projet « Au cœur des territoires »**, qui prévoit le déploiement, sur trois ans, de 100 nouveaux espaces de formation Cnam, principalement implantés dans des villes moyennes, au plus près des besoins des individus et des entreprises, mais aussi des collectivités territoriales.





15 mars 2019



de centre-ville

Club des managers

Les formations proposes par Cnam Entreprises

Certificat de compétence Managers de centralités commerciales
Certificat de compétence Managers de commerces de centre-ville